

PLAN D'ACTION TERRITORIAL SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUVEZÈRE (19)

Le PAT Auvézère est un projet pilote actuellement en cours sur le bassin versant de l'Auvézère, dans sa partie corrézienne. Il vise une limitation des pollutions ponctuelles et diffuses liées aux **produits phytosanitaires** et une restauration de la **qualité des eaux**. Ce projet devrait s'étendre vers d'autres enjeux du bassin versant.



L'Auvézère (photo : CPIE de la Corrèze)

Animation : Co-animation **CPIE de la Corrèze** et **Chambre d'agriculture de Corrèze**. Les actions menées dans le cadre de ce projet sont validées par un grand nombre de partenaires techniques et financiers.

Date de début de l'action : juin 2006 pour la partie Action Test, puis 1^{er} janvier 2008 pour le PAT (les actions-tests deviennent PAT avec le 9^e programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, principal financeur).

Présentation des objectifs de l'action réalisée :

Préservation de la qualité des eaux de l'Auvézère vis-à-vis des pollutions phytosanitaires. Dans ce but, des actions ont été ciblées et des moyens ont été mis en place pour prévenir des pollutions par les pesticides.

Descriptif du projet :

Une **action "test"** avait été mise en place en 2006, à laquelle a succédé le PAT Auvézère.

La définition des objectifs de l'action et la validation des actions menées sont effectuées par un **comité d'orientation** (AEAG, DIREN, DRAF, DRASS, CR, etc.). Un **comité de pilotage** constitué d'une trentaine de membres parmi les acteurs du territoire est ensuite chargé de valider le programme. Un **suivi de la qualité de l'eau** est organisé. Des actions de sensibilisation, de formation et de communication sont menées en **zones agricoles** et **non-agricoles**.

Etat des lieux avant / après :

Etat des lieux des pratiques phytosanitaires en 2006.

Bilan annuel des actions et de l'animation du projet.

Bilan annuel du suivi de la qualité de l'eau par rapport aux produits phytosanitaires (5 campagnes sur 5 points de prélèvement par an).

Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

De **nombreux partenaires techniques et financiers** ont pris part à ce projet.

Les aspects administratifs et financiers sont définis et différents pour chaque action.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Fiches actions phytosanitaires.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement du projet :

Même si la finalité des actions est la même, il existe une différence importante entre les résultats obtenus.

Ce projet a donc pour but d'évaluer et d'améliorer, si besoin, les opérations mises en place. De plus, ces dernières doivent être reproductibles sur d'autres territoires.

Commentaires :

La démarche est assez globale sur le bassin versant. Elle intègre l'ensemble de la population et une très grande part des acteurs du territoire. Un **diagnostic** est en cours pour reconduire certaines actions sur les pesticides mais surtout pour élargir les actions à d'autres enjeux prioritaires de ce bassin versant.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Guillaume LANCON, CPIE de Corrèze, 05 55 20 88 91, Lancon.cpie19@yahoo.fr

ou Karine BARRIERE, Chambre d'Agriculture de Corrèze, 05 55 86 32 33, k.barriere@correze.chambagri.fr.